

Les Programmes de filets sociaux favorisent-ils la sortie de la pauvreté des ménages en Afrique Subsaharienne ? Cas de la République du Congo

Do social safety net programs promote households exit from poverty in Sub-Saharan Africa? Case of the Republic of Congo

Séverin Aimé Blanchard OUADIKI

Enseignant chercheur
Faculté des sciences économiques
Université Marien Ngouabi – République du Congo
Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales

Mervy Ever VIBOUDLOU VILPOUX

Statisticien-économiste,
Responsable de projet à la Banque mondiale
République du Congo

Date de soumission : 12/01/2026

Date d'acceptation : 03/03/2026

Pour citer cet article :

Ouadika. S.A.B. & VIBOUDLOU VILPOUX. M.E. (2026) « Les Programmes de filets sociaux favorisent-ils la sortie de la pauvreté des ménages en Afrique Subsaharienne ? Cas de la République du Congo », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 3 » pp : 781- 798.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Les évaluations des programmes sociaux à des fins d'apport de preuve de leur efficacité sont nombreuses à travers le monde. L'objectif de ce travail est d'analyser l'impact de filets sociaux sur la sortie de pauvreté des ménages. En s'appuyant sur la méthode de variable instrumentale, le programme de filets sociaux a permis la sortie des ménages de la pauvreté. Les filets sociaux accroissent la probabilité du ménage à sortir de la pauvreté. La vérification empirique a mobilisé une cohorte de 74 553 ménages parmi lesquels ceux ayant bénéficié du programme sur la période 2015-2018. La principale recommandation est la reconduction du programme tout en améliorant le ciblage des bénéficiaires.

Mots clés : Filets sociaux ; pauvreté ; évaluation ; impact ; Lisungui.

Abstract

Evaluations of social programs to provide evidence of their effectiveness are numerous throughout the world. The aim of this study is to analyze the impact of social safety nets on households' escape from poverty. By based on the instrumental variable method, the social safety net program households out of poverty. Social safety nets increase household's probability of escaping poverty. Empirical verification mobilized a cohort of 74 553 households among those who benefited from the program over the 2015-2018 period. The main recommendation is to renew the program while improving the targeting of beneficiaries.

Keywords : Social safety nets ; poverty ; evaluation ; impact ; Lisungui.

Introduction

Les filets sociaux sont des programmes de transferts non contributifs axés d'une manière ou d'une autre sur les populations pauvres ou vulnérables (Grosh et al., 2008). Les institutions internationales de développement comme la Banque mondiale encouragent les programmes de transferts directs auprès des ménages vulnérables. Ces programmes devenus populaires dans les pays en développement s'inscrivent dans un nouveau paradigme post-consensus de Washington après les échecs des programmes d'ajustement structurel (PAS) des années 1980. L'impact stabilisateur des programmes de filets sociaux dans le lissage de la consommation et leur rôle majeur dans la réduction de la pauvreté ont fait l'objet de plusieurs vérifications empiriques.

Au niveau local, ils apparaissent comme une réponse aux effets sociaux des politiques économiques libérales. Les PAS puis les différentes stratégies de lutte contre la pauvreté (SRP) n'ont pas permis de réduire la pauvreté encore moins la vulnérabilité des ménages, vivant dans l'extrême pauvreté. Face à cette précarisation des ménages dans un contexte de multiples crises, une des réponses apportées est le transfert direct des ressources monétaires aux ménages et l'appui aux activités génératrices de revenus. Selon la Banque mondiale (2020), les transferts monétaires comprennent toutes les distributions d'espèces et de coupons à des particuliers. Les transferts peuvent être conditionnels ou non. Les filets sociaux réduisent la pauvreté chronique et la vulnérabilité des populations (Monchuk, 2015). Selon la Banque mondiale (2020) les filets sociaux ont pour but de protéger les familles des conséquences de chocs économiques, de catastrophes naturelles et d'autres crises.

De 1990 à 2012, la proportion de la population africaine vivant dans la pauvreté est passé de 56 à 43 % (Kathleen et Christiaensen, 2019). À la lumière des niveaux élevés de pauvreté chronique, de vulnérabilité et de l'accentuation des inégalités constatées en Afrique subsaharienne, on peut s'interroger sur l'efficacité des programmes de filets sociaux et même au-delà l'essoufflement du paradigme dominant. Les filets sociaux ont évolué de manière différente à travers le continent africain mais sont désormais considérés comme des outils efficaces de réduction de la pauvreté (Monchuk, 2015).

Au Congo, la problématique de la protection sociale est ravivée avec la ratification par le pays des conventions internationales comme le Cadre de politique sociale africaine de 2008. Le pays, dans le cadre du plan national de développement 2012-2016, adopte un plan d'action de la politique d'action sociale (PNAS-2012-2016). Le PNAS, organisé en trois axes, vise à fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive. L'axe 2 du plan

met l'accent sur les programmes de filets sociaux réguliers à large échelle sur une base non contributive financés par le Gouvernement. C'est ainsi, qu'il est mis en place le programme de filets sociaux dénommés « Lisungui ». Le mot « Lisungui » signifie en langue locale « aide ou assistance ».

On peut résumer la problématique de programmes de filets sociaux dans un contexte des pays d'Afrique subsaharienne à trois constats. Premièrement, une persistance de la pauvreté malgré les différents politiques sociales mises en œuvre. Deuxièmement, une généralisation des programmes de transferts monétaires comme nouveaux instruments de politique sociale et enfin troisièmement, la nécessité d'évaluer empiriquement leur efficacité réelle. Fort de ces constats, on peut s'interroger dans quelle mesure les programmes de filets sociaux non contributifs réduisent-ils effectivement la pauvreté des ménages au Congo ?

L'objectif de ce travail est d'analyser l'impact de filets sociaux sur la sortie de pauvreté des ménages en Afrique subsaharienne à partir des données du Congo. Il fait le point des gains ou des pertes éventuels occasionnés par la mise en place du programme des filets sociaux en termes de réduction de la pauvreté.

L'hypothèse principale est que les transferts sociaux améliorent significativement le niveau de vie et réduisent la pauvreté. L'originalité scientifique de cette recherche se situe à trois niveaux (contextuel, analytique et méthodologique). C'est la vérification empirique d'un programme de filets sociaux au Congo après l'échec des programmes d'ajustement structurel. Elle apporte une contribution à la littérature africaine sur l'évaluation des politiques sociales.

Cet article est structuré autour de deux parties. La première précise l'origine et les caractéristiques des programmes de filets sociaux. La seconde partie, dans le contexte d'un pays subsaharien, analyse l'impact du programme de filets sociaux sur la sortie de pauvreté. Il s'agit de mettre en lumière l'efficacité de ce programme et de vérifier la robustesse du paradigme théorique dominant.

I. Programmes de filets sociaux et réduction de l'extrême pauvreté

Au début des années 2000, un nouveau paradigme en économie de développement a vu le jour, centré sur la lutte contre la pauvreté. Il met un accent particulier sur la redevabilité et la résilience. L'agenda prédominant en matière de développement devient celui de la lutte contre la pauvreté et de l'évaluation des politiques publiques (Cartier-Bresson, 2013). Ce cadre a permis la mise en place des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et parmi les programmes associés celui des filets sociaux. Dans leur définition originelle, les programmes de filets sociaux visent à réduire l'ampleur de l'extrême pauvreté et de la vulnérabilité des

ménages/individus. Ils sont des dispositifs non financés par des cotisations qui forment, avec les régimes d'assurance sociale et les législations sociales, un ensemble global de programmes contributifs ou non contributifs de protection sociale (Monchuk, 2015). Le transfert monétaire (TM) est une aide financière octroyée aux personnes ou ménages pauvres ou aux groupes vulnérables (Gosh et al., 2008). Ces transferts peuvent être conditionnels (Conditional Cash Transfers) ou inconditionnels (Unconditional Cash Transfers). Le transfert conditionnel est l'aide financière accordée aux ménages ou aux personnes éligibles sur la base de certaines conditions aussi appelées 'coresponsabilités'. Les conditions les plus courantes concernent l'éducation, la santé et la nutrition. Le transfert Inconditionnel est l'assistance financière accordée sans aucune condition à respecter en retour. Il a l'avantage de couvrir une vaste population des bénéficiaires. L'idée à la base est que les ménages pauvres en leur fournissant un revenu supplémentaire adopteront des comportements favorisant la sortie de la pauvreté et éventuellement la réduction de leur vulnérabilité.

Les programmes de filets sociaux avec les transferts monétaires s'appuient sur un corpus théorique basé principalement sur la microéconomie. Il s'agit de la théorie du choix de consommateur, la loi d'Engel (1857) et lorsqu'ils sont conditionnels, la théorie de l'agence et de la théorie des incitations complète la base théorique. La théorie néoclassique du choix de consommateur stipule qu'une « personne utilisera la même quantité de ressources additionnelles pour se nourrir, que ces ressources proviennent de transferts monétaires ou d'une aide en nature, sauf dans le cas, communément admis comme une exception, où la quantité du transfert en espèces ou en nature est supérieure à ce que le ménage bénéficiaire aurait consommé en son absence ». D'après cette théorie, il se produit deux effets : un effet revenu et/ou un effet prix selon que le transfert soit supérieur ou inférieur au revenu du ménage. Ainsi, la théorie du consommateur apporte un éclairage sur la distinction qu'il peut y avoir entre un transfert en nature et un transfert en espèces et son impact sur la consommation.

S'agissant de la loi d'Engel, elle considère que plus le ménage est pauvre plus la part de ses dépenses totales consacrées à l'alimentation est importante. L'augmentation de revenus avec les transferts permet donc au ménage de subvenir à des besoins de consommation et d'augmenter leur pouvoir d'achat. La loi d'Engel replace les transferts dans la structure de consommation des plus pauvres. Les transferts monétaires tout comme l'appui à la création des activités génératrices de revenus trouvent une justification dans le relèvement de la consommation des plus pauvres. A ce titre, plusieurs autres théories établissent le lien entre les filets sociaux et la pauvreté. Les plus citées dans la littérature sont la théorie de la réduction de

pauvreté (Sen, 1984), la théorie des effets multiplicateurs de Keynes (1936), la théorie du capital humain (Becker, 1964) et la théorie des pièges de pauvreté (Sachs, 2005). La quintessence de toutes ces théories est que la réduction de la pauvreté passe par une action politique. Il s'agit de l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus, des investissements publics pour stimuler la demande globale, de l'amélioration de la productivité par l'investissement en santé et en éducation et enfin, par les aides aux programmes spécifiques. Sur le plan théorique, ces programmes s'appuient sur plusieurs approches complémentaires, notamment la théorie du choix du consommateur, la loi d'Engel, la théorie du capital humain et celle des pièges de pauvreté. Ces cadres suggèrent que l'augmentation du revenu disponible permet d'améliorer la consommation, de sécuriser les ménages face aux chocs et de renforcer leurs capacités productives à long terme.

De ces théories, plusieurs travaux ont permis de mettre en exergue l'impact des programmes de filet sociaux sur la pauvreté. C'est le cas de Bestagli et al. (2016) qui mettent en évidence l'existence des preuves significatives que les programmes de transferts sociaux augmentent les revenus et influencent la consommation tout en réduisant la pauvreté. En utilisant la méthode d'évaluation d'impact quasi expérimentale au Kenya et au Malawi, Zezza et al., (2010) ont montré l'impact des transferts monétaires sur les stratégies de génération de revenus à travers des activités productives.

Les auteurs notent une nette amélioration de la production agricole des ménages ayant reçu des transferts monétaires et un soutien de production. De même, Bestagli (2016) met en évidence une augmentation de la consommation de 2,8 points de pourcentage à la suite d'un transfert monétaire dans 25 études à travers le monde. La hausse de la consommation consécutive à un transfert réduit la pauvreté. La consommation est identifiée comme le principal canal de réduction de la pauvreté avec la hausse induite par les transferts monétaires et/ou une activité génératrice de revenus. Dans le contexte congolais, Ouadika (2020) a montré l'influence de la taille du ménage sur la pauvreté des ménages ainsi que les travaux de Anki et Ossouna (2020). Attanasso (2004) dans le cas du Bénin démontre que la taille du ménage a un impact positif sur le risque que le ménage devienne pauvre. Un ménage de taille importante (plus de 6 membres) a plus de chance de basculer dans la pauvreté. De même, Mvono et al. (2023) en utilisant la méthode de double moindre carrés au Cameroun montrent que les transferts monétaires affectent la capacité des ménages bénéficiaires en ce qui concerne les dépenses de consommation.

Haushofer et Shapiro (2013) en utilisant la méthode de randomisation au Kenya ont conclu de l'impact positif qu'a les transferts monétaires sur la consommation notamment en santé et en éducation. Ces auteurs ont même mis en évidence un effet psychologique positif sur les individus du ménage ayant reçu de transferts. De plus, Handa (2020) montre qu'un programme de transferts monétaires peut également modifier les attentes concernant la qualité de vie future et rendre une personne plus heureuse.

En outre, les travaux empiriques identifient plusieurs canaux de transmission sur la réduction de la pauvreté parmi lesquels le statut nutritionnel des enfants. A ce sujet, Duflo (2003) montre en Afrique du Sud lorsque la pension des programmes de transferts monétaires est perçue par une femme, le statut nutritionnel des enfants s'améliore. Plusieurs autres travaux établissent le lien entre les transferts monétaires et la pauvreté, la santé, l'éducation, l'autonomie financière des femmes, etc. S'agissant de l'éducation Devoto (2017) montre à partir d'une expérience randomisée que les transferts directs aux ménages ayant des enfants en âge de fréquenter l'école ont un impact sur la participation scolaire.

Ce résultat a été aussi observé dans les ménages les plus pauvres de l'échantillon de l'étude. Aker et al. (2016) mettent en évidence les défis logistiques liés à la mise en œuvre des programmes de transfert d'argent dans les pays en développement. Ils en concluent dans le cas du Niger que les transferts monétaires, avec l'utilisation des mobiles money, améliorent la sécurité alimentaire des ménages.

Les résultats empiriques disponibles mettent généralement en évidence des effets positifs à court terme : amélioration du niveau de consommation, hausse des dépenses en santé et en éducation, amélioration de la sécurité alimentaire et effets psychologiques favorables sur les bénéficiaires. Plusieurs études montrent également que les transferts peuvent soutenir les activités productives et contribuer à la réduction de la pauvreté monétaire.

Ce cadrage théorique et empirique a facilité, entre autres, la mise en place par les institutions internationales, en tête desquelles la Banque mondiale, des programmes de protection sociale. S'inscrivant dans un nouveau paradigme post consensus de Washington, la lutte contre la pauvreté et la redevabilité sont au centre des politiques publiques de développement dans la décennie 2000. Ainsi, il devenait impératif de juguler les effets néfastes des programmes d'ajustement structurel des années 1980 et 1990. En effet, l'ampleur des besoins sociaux couplé à la montée de la pauvreté, surtout dans les pays en développement, a accéléré le développement de ces programmes en particulier celui des filets sociaux.

Les premiers programmes de protection sociale ont vu le jour au début des années 1990 en Europe de l'est après la chute du mur de Berlin, ensuite en Amérique latine notamment au Brésil (1995) et au Mexique (1997). Les expériences des pays latino-américains ont facilité l'expansion du programme au reste du monde en développement, notamment en Asie du sud-est et en Afrique subsaharienne. S'agissant de l'Afrique subsaharienne, les programmes de filets sociaux sont souvent inconditionnels. Adubra (2019) justifie ce choix par d'une part, la faiblesse de l'offre de service de santé et d'éducation et d'autre part, par la capacité humaine et financière à suivre ces programmes.

Près de la moitié des pays africains ont adopté des programmes de protection sociale, le plus souvent avec l'aide des partenaires au développement principalement la Banque mondiale. En effet, plusieurs pays africains ont adopté les programmes de filets pour lutter contre l'extrême pauvreté et la vulnérabilité avec l'appui de leurs partenaires au développement. Ils sont mis en œuvre dans les pays comme le Burkina Faso (2005), le Mali (2006), l'Éthiopie (2009), la Tanzanie (2011), le Congo (2014), etc. Les spécificités de chaque pays ont fait que chacun a mis en place un programme adapté à son contexte politico-économique et socioculturel. Les facteurs contextuels ont largement influencé le succès mitigé de ces programmes en Afrique subsaharienne. Selon une étude de la Banque mondiale, peu de pays africains ont réussi à se doter de systèmes de protection sociale bien planifiés, capables de mettre en œuvre une stratégie efficace de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Malgré les nombreux programmes de lutte, la pauvreté continue à sévir dans plusieurs pays africains.

L'Afrique subsaharienne compte le plus grand nombre des pauvres au monde (43%) selon la Banque mondiale (2020). Les différentes approches de lutte ont certes permis de réduire la pauvreté mais pas de façon significative ces dix dernières années.

La République du Congo se trouve dans la même situation que la plupart des pays africains subsahariens. Le premier programme de filets sociaux mis en œuvre en République du Congo a été baptisé « LISUNGUI ». Il s'agit d'un programme mis en place par le gouvernement pour améliorer l'accès aux services de base et réduire la pauvreté. Depuis sa mise en œuvre en 2014, ce programme a déjà couvert plus de 147 389 ménages sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit de transferts directs à l'endroit des ménages pauvres et vulnérables et un appui à la création des activités génératrices de revenus définis selon les critères de la Banque mondiale. Ce programme exécuté depuis dix (10) ans et rien ne laisse présager qu'il a permis de réduire l'extrême pauvreté des ménages concernés.

Une lecture analytique plus critique des travaux sur les filets sociaux révèle plusieurs limites importantes. En premier lieu, la majorité des effets identifiés concernent le court terme et reposent essentiellement sur la hausse de la consommation, ce qui soulève la question de la durabilité des gains lorsque les transferts cessent. En second lieu, les effets de long terme restent incertains : si certains travaux évoquent une accumulation de capital humain, la transformation structurelle des conditions économiques des ménages demeure insuffisamment démontrée.

Par ailleurs, le débat sur la dépendance aux transferts constitue un enjeu majeur. L'hypothèse selon laquelle les ménages utilisent systématiquement les transferts pour investir dans leur autonomie économique reste à discuter. En l'absence de mécanismes d'insertion productive ou de graduation hors des programmes, les filets sociaux peuvent créer des situations de dépendance relative, limitant ainsi leur capacité à produire une sortie durable de la pauvreté.

La question de la soutenabilité budgétaire apparaît également centrale, particulièrement dans les pays d'Afrique subsaharienne où les programmes sont souvent appuyés financièrement par des partenaires extérieurs. La pérennité de ces dispositifs dépend non seulement de la capacité fiscale nationale, mais aussi de la qualité institutionnelle et de l'intégration des filets sociaux dans une stratégie globale de développement.

La littérature économique a établi le lien entre la pauvreté et certaines caractéristiques des ménages congolais. La section suivante est consacrée à la mesure de l'impact du programme sur la sortie de pauvreté.

II. Impact des programmes de filets sociaux sur la probabilité de sortie de la pauvreté

L'analyse ex post consiste à évaluer un programme après sa mise en œuvre (Chabé-Ferret et al., 2017). Dans la pratique, il s'agit de comparer la situation dans laquelle le programme est mis en œuvre à celle contrefactuelle dans laquelle il ne l'aurait pas été. Cette section est consacrée à la mesure de l'impact de filets sociaux, « programme Lisungui », sur la pauvreté des ménages. Il s'agit du transfert monétaire ou des activités génératrices de revenus (AGR). Pour se faire, la méthode quasi-expérimentale est utilisée. Le choix de cette méthode se justifie par le fait que plusieurs travaux la mobilisent et apparaît la plus adaptée à la mesure de l'impact de ce programme.

2.1. Modèle théorique et variables

Le premier modèle canonique pour l'évaluation a été introduit par Rubin (1974). Ce modèle a l'avantage de permettre de définir à la fois l'effet causal de la politique/programme étudiée et la nature des biais de sélectivité (Fougère, 2007). La méthode de score de propension (MSP)

est adaptée aux données en coupe transversale (post-intervention). L'objectif est de construire un groupe de comparaison crédible en appariant chaque bénéficiaire avec un non-bénéficiaire ayant des caractéristiques proches.

Considérons un individu i , ayant bénéficié un traitement ou pas. Notons par T la variable binaire d'accès au traitement, $T_i = 1$ signifie que l'individu i appartient au groupe qui reçoit le traitement, $T_i = 0$ signifie qu'il ne reçoit pas le traitement. On s'intéresse à des variables de résultat, sur lesquelles le traitement est supposé avoir un impact. La méthode de Rubin repose sur deux variables latentes de résultat Y_1 et Y_0 qui représentent respectivement les résultats potentiels du programme selon que l'individu est traité ou non.

Ces deux variables ne peuvent jamais être observées simultanément sur un individu à la même date. On n'observe Y_{1i} que pour les individus traités tandis qu'on observe Y_{0i} que pour les individus non-traités.

La variable de résultat observée peut donc se déduire des variables potentielles et de la variable de traitement par la relation : $Y = T Y_1 + (1 - T) Y_0$ (1)

Dans ce modèle, seul le couple (Y, T) est observé pour un individu donné.

L'effet causal du traitement est défini pour chaque individu par l'écart $\Delta_i = Y_{1i} - Y_{0i}$ qui représente la différence entre ce que serait la situation de l'individu s'il était traité et ce qu'elle serait s'il ne l'était pas. Il est inobservable, puisqu'une seule des deux variables potentielles est observée pour chaque individu. Il est individuel car il est lié à chaque individu i . Une hypothèse très importante du modèle de Rubin est celle d'absence d'externalités : le traitement de l'individu i n'a d'effet que sur son résultat. Cette hypothèse est nommée Stable Unit Treatment Value Assumption (SUTVA).

Le dépassement des contraintes de la méthode de matching se fait en utilisant la méthode des variables instrumentales (VI). En effet, la méthode de matching est sensible à l'hypothèse d'indépendance conditionnelle (la sélection dans le traitement dépend seulement des observables). Ainsi, de façon complémentaire la méthode VI est utilisée. La méthode VI a l'avantage de permettre de contrôler les biais des variables, non observables ou omises. Cette méthode suppose l'existence d'au moins une variable z appelée instrument qui affecte directement le fait d'être pauvre mais indirectement les résultats Y_1 et Y_0 une fois les variables indépendantes x sont contrôlées. L'instrument devrait satisfaire les deux conditions : z doit être en corrélation avec l'indicateur de traitement et il ne devrait pas être en corrélation avec la variable résultat Y . Dans le cas d'une variable instrumentale dichotomique, l'effet de traitement est donné par la formule de Wald :

$Effet VI = \frac{E(Y/Z=1) - E(Y/Z=0)}{Pr [T/Z=1] - Pr [T/Z=0]}$ où Y est le critère de jugement, T la variable traitement et Z la variable instrumentale.

Les variables ci-après ont été retenues pour la modélisation d'impact. (i) Probabilité d'être pauvre (variable dépendante), une prédiction à partir du modèle logistique de la variable « pauvre », (ii) Avoir bénéficié du programme de filets sociaux (variable indépendante) avec pour modalité 1 si l'individu a bénéficié du programme et 0 sinon. A cela s'ajoute les autres variables de contrôle identifiées dans la littérature comme (iii) la taille du ménage, (iv) le sexe du chef de ménage et (v) la situation d'emploi du chef de ménage. Les variables milieu de résidente et site d'implantation sont retenues comme instruments pour la méthode VI. La littérature souligne le lien entre le milieu de résidence et le fait de bénéficier du programme de filets de sociaux.

2.2. Données et résultats

Les données utilisées sont issues du ministère des affaires sociales en charge de la mise en œuvre des programmes de filets sociaux en République du Congo. Dans le cadre de l'exécution de ses missions, le ministère a mis en place un système de suivi et d'évaluation et dispose des bases de données des ménages suivis dans le cadre des différents programmes sociaux. La base exploitée comporte 74 353 ménages suivis depuis 2015 parmi lesquels 15 159 ont bénéficié d'un transfert monétaire ou un appui pour une activité génératrice de revenus. Cette recherche prend en compte les ménages ayant bénéficié d'un transfert monétaire ou d'une activité génératrice de revenus. Les ménages bien enregistrés mais n'ayant jamais bénéficié du programme sont les plus nombreux soit 59 194.

L'exploitation de la base de données révèle que 62,6% des chefs de ménages femmes ont bénéficié du programme contre 37,4% des hommes. Le milieu urbain concentre plus des ménages ayant bénéficié du programme (89%) contre 11% en milieu rural. Du point de statistique, il y a un lien entre le fait de vivre en milieu urbain et bénéficié d'un programme de filets sociaux (Tableau 1).

Tableau 1 : Caractéristiques des ménages ayant bénéficié ou pas du programme

Caractéristiques	Traité (n=15 159)		Non traité (n= 59 194)		Total
	n	(%)	n	(%)	n=74 353
Sexe du CM					
Femme	9 490	62,6	39 825	53,7	49 315
Homme	5 669	37,4	34 333	46,3	40 002
Milieu de résidence					
Rural	1 688	11,1	13 327	18,0	15 015
Urbain	13 471	88,9	60 882	82,0	74 353

Source : calcul de l'auteur à partir de données du ministère des affaires sociales, Congo

Le tableau 2 présente les déterminants de la probabilité d'être bénéficiaire du programme de filets sociaux.

Les résultats montrent qu'avoir bénéficié d'un programme est influencé positivement par le milieu de résidence, le statut de logement, la situation dans l'emploi et la taille du ménage. Les ménages dirigés par les femmes ont plus de chance de bénéficier du programme que ceux dirigés par les hommes. La taille du ménage a un impact sur la probabilité de bénéficier du programme des filets sociaux. Plus le ménage est de grande taille (supérieur à 6 membres) plus sa probabilité est forte de bénéficier du programme de filets sociaux.

Tableau 2. Déterminants de probabilité d'être bénéficiaire du programme des filets sociaux

Pobabilité d'être bénéficiaire	Coeff	z	P>z	IC 95%	
Taille du ménage	1,21	43,97	0,000	1,20	1,22
sexe CM	0,64	-18,88	0,000	0,61	0,67
Situation emploi	0,95	-10,16	0,000	0,94	0,96
Statut logement	1,08	8,45	0,000	1,06	1,10
Milieu résidence	0,86	-2,69	0,007	0,77	0,96
Constante	0,17	-14,97	0,000	0,14	0,22
Number of obs	50 066				
LR chi2(9)	2432,83				
Prob>chi2	0,000				
Pseudo R2	0,0477				

Source : calcul de l'auteur à partir de données du ministère des affaires sociales, Congo

La mesure de l'impact des programmes de filets sociaux sur la probabilité de sortie de pauvreté est effectuée à partir deux méthodes : *la méthode de score de propension et la méthode des variables instrumentales*. L'estimation du score de propension à l'aide d'un modèle Logit met en évidence une sélection non aléatoire des bénéficiaires des filets sociaux, fortement corrélée aux caractéristiques socioéconomiques des ménages. Cette étape justifie l'application de la méthode du *Propensity Score Matching* afin de corriger le biais de sélection observable et d'identifier l'effet causal des filets sociaux sur la réduction de la pauvreté.

La faiblesse de la méthode de score de propension basée uniquement sur les observables a justifié l'utilisation de la méthode des variables instrumentales qui, elle dépasse cette contrainte. L'estimation par la méthode des variables instrumentales a été précédée du test de validité de l'estimation et des instruments. Les résultats issus de la méthode des variables instrumentales confirment que, toutes choses égales par ailleurs, les ménages bénéficiaires présentent un niveau de pauvreté significativement inférieur à celui de leurs contrefactuels appariés.

Le tableau 3 présente les résultats de l'estimation de l'impact des programmes de filets sociaux sur la probabilité de sortie de pauvreté à l'aide de la méthode des variables instrumentales. Le recours à cette approche vise à corriger les biais d'endogénéité potentiels liés à la participation aux programmes, notamment la sélection non aléatoire des bénéficiaires et la causalité inverse. De nos calculs (tableau 3), il ressort que le modèle est globalement significatif au seuil de 1%. Il est mis en évidence une relation positive et significative entre les programmes de filets sociaux et la probabilité de sortie de pauvreté. De plus, la variation de cette probabilité est expliquée par 89,4% des variables indépendantes incluses dans le modèle.

Le coefficient de détermination ($R^2 = 0,894$) indique que près de 89 % de la variabilité observée dans. Cette valeur élevée suggère une forte capacité descriptive du modèle, reflétant le rôle structurant des caractéristiques socio-démographiques des ménages et de la participation aux programmes de filets sociaux. Toutefois, dans le cadre d'une estimation par variables instrumentales, le R^2 ne constitue pas un indicateur direct de validité causale mais plutôt de performance prédictive globale.

Les tests de Durbin et Wu-Hausman rejettent l'hypothèse d'exogénéité du traitement, confirmant la présence d'un biais d'endogénéité dans la participation aux programmes de filets sociaux et justifiant l'usage d'une stratégie d'estimation par variables instrumentales. Toutefois, les tests de sur-identification de Sargan rejettent l'hypothèse nulle de validité des instruments, suggérant que certains instruments pourraient être corrélés avec les déterminants non observés de la pauvreté. Ce résultat invite à interpréter les estimations causales avec prudence et souligne la nécessité de tests de robustesse complémentaires afin de confirmer la solidité des conclusions.

Rappelons que les tests de suridentification sont connus pour être sensibles aux échantillons de grande taille, c'est le cas de notre recherche, et à l'hétéroscédasticité potentielle, ce qui peut conduire à un rejet excessif même en cas de violations mineures. Compte tenu de la nature structurelle des programmes de protection sociale, il est difficile d'obtenir des instruments parfaitement exogènes, car le placement des programmes est souvent corrélé aux conditions socio-économiques sous-jacentes. Il est important de noter que les estimations IV restent stables dans toutes les spécifications alternatives, ce qui suggère que les principales conclusions sont robustes et que l'estimation par variable instrumentale offre toujours une amélioration par rapport aux estimations MCO potentiellement biaisées.

Le modèle d'évaluation d'impact est donc globalement satisfaisant. Il peut être interprété en tenant compte des limites évoqués.

Au total quatre (4) facteurs influencent la probabilité de sortir de l'extrême pauvreté au seuil de 5%. Il s'agit de : i) *le fait d'être bénéficiaire d'un programme des filets sociaux*, ii) *la taille du ménage*, iii) *le sexe du chef de ménage* et iv) *la situation d'emploi du chef de ménage*.

Le coefficient de la variable traitement est positif et significatif au seuil de 1 %. Le coefficient de cette relation, 0,108 signifie qu'une unité de transferts sociaux conduit à une augmentation de 10,8% de la probabilité du ménage de sortir de la pauvreté. Autrement, les estimations montrent que la participation aux programmes de filets sociaux augmente significativement la probabilité de sortie de pauvreté de près de 11 points de pourcentage, confirmant l'existence d'un effet causal robuste de ces programmes, même après correction des biais d'endogénéité.

Tableau 3 : Estimation de l'impact des programmes de filets sociaux sur la sortie de pauvreté à l'aide de la méthode des variables instrumentales

prob_pov2	Coef.	St.Err.	t-value	p-value	[95% Conf	Interval]	Sig
treatment	.108	.011	10.11	0	.087	.129	***
taille	-.088	0	-286.10	0	-.089	-.087	***
sexel	.006	.001	6.91	0	.004	.008	***
situation	.001	0	8.63	0	.001	.001	***
Constant	1.067	.001	777.36	0	1.065	1.07	***
Mean dependent var		0.745	SD dependent var		0.225		
R-squared		0.894	Number of obs		74562		
Chi-square		656295.770	Prob > chi2		0.000		

*** $p < .01$, ** $p < .05$, * $p < .1$

Source : calcul de l'auteur à partir de données du ministère des affaires sociales, Congo

En outre, les facteurs comme la taille du ménage, le sexe du chef de ménage et la situation d'emploi du chef de ménage sont des déterminants importants de la sortie de pauvreté. En effet, lorsque la taille du ménage augmente d'une unité, la probabilité de sortir de l'extrême pauvreté baisse de 8,8%. Une taille élevée des ménages est un facteur aggravant de la pauvreté. Les hommes chefs de ménage et bénéficiaires des programmes des filets sociaux ont environ 1% de chance de sortir de la pauvreté comparativement à leurs homologues femmes.

2.3 Discussion

Au regard des différentes estimations économétriques, les résultats mettent clairement en évidence que les programmes de filets sociaux exercent un impact positif et statistiquement significatif sur la probabilité de sortie de pauvreté. Plus précisément, l'estimation par la méthode des variables instrumentales montre que, toutes choses égales par ailleurs, le fait de bénéficier d'un programme de filets sociaux augmente la probabilité de sortie de pauvreté de 10,8 points de pourcentage. Ce résultat atteste de l'existence d'un effet causal robuste, une fois

corrigés les biais d'endogénéité liés à la sélection non aléatoire des bénéficiaires. Ce résultat confirme que les programmes sociaux, notamment les transferts monétaires et les appuis au développement d'activités génératrices de revenus, constituent des leviers efficaces de réduction de la pauvreté. En fournissant des ressources immédiates et en renforçant les capacités productives des ménages, ces programmes permettent d'améliorer le bien-être économique et de faciliter le franchissement du seuil de pauvreté.

Ces conclusions sont en parfaite cohérence avec les travaux antérieurs. En particulier, Mvono et al. (2023) ainsi que Haushofer et Shapiro (2013) mettent en évidence un effet positif significatif des transferts monétaires sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires. De même, Bestagli et al. (2019) montrent que les programmes de filets sociaux contribuent à l'augmentation de la consommation et à la réduction de la pauvreté monétaire, ce qui correspond étroitement aux résultats obtenus dans le cadre de cette étude. Par ailleurs, Zezza et al. (2010) soulignent que les filets sociaux peuvent également stimuler la production agricole, suggérant des effets indirects positifs sur les revenus et la sécurité alimentaire. Outre l'effet du traitement, les variables de contrôle jouent un rôle déterminant dans la probabilité de sortie de pauvreté. Le sexe du chef de ménage apparaît comme un facteur significatif : les ménages dirigés par des femmes présentent une probabilité plus élevée de sortir de la pauvreté. Ce résultat met en évidence le caractère genré des effets des filets sociaux, souvent attribué à une allocation plus efficiente des ressources en faveur du bien-être du ménage. Des résultats similaires ont été obtenus par Duflo (2003) en Afrique du Sud, qui montre que les transferts monétaires reçus par les femmes améliorent significativement le statut nutritionnel des enfants. En revanche, la taille du ménage exerce un effet négatif et fortement significatif sur la probabilité de sortie de pauvreté. Plus la taille du ménage est élevée, plus les chances de sortir de la pauvreté diminuent, traduisant la pression démographique sur les ressources disponibles. Ce résultat confirme les constats empiriques documentés pour le Congo par Ouadika (2020), ainsi que ceux d'Attanasio (2004) pour le Bénin et d'Anki et Ossouna (2020) dans le contexte congolais. Il souligne la nécessité d'intégrer la dimension démographique dans le ciblage et le calibrage des filets sociaux.

Conclusion

Le présent travail avait pour objectif d'analyser l'impact du programme de filets sociaux appelé « Lisungui » sur la probabilité de sortie de pauvreté des ménages.

Les résultats issus des différentes estimations montrent que le fait de bénéficier d'un transfert monétaire ou d'une activité génératrice de revenus augmente la probabilité de sortie de la

pauvreté. Le fait d'être une femme chef de ménage ayant bénéficié d'un programme de filets sociaux accroît aussi la probabilité de sortie de la pauvreté. La probabilité de sortie de la pauvreté est influencée négativement par la taille du ménage. L'accroissement de la taille de ménage réduit la chance de sortie de la pauvreté, toute chose étant égale par ailleurs. Ainsi, la mise en place du programme *Lisungui* a permis la sortie des plusieurs ménages de la pauvreté attestant son efficacité. Ce travail comporte des limites. La principale est liée aux données utilisées. En effet, la base de données ne contient pas certaines variables comme celle relative à la politique sociale. De plus, les données sont issues d'une compilation administrative et non une enquête de terrain obéissant aux principes statistiques d'échantillonnage. En dépit de ces limites, que les prochains travaux pourront lever, les résultats obtenus peuvent servir à renforcer les politiques de lutte contre pauvreté et permettent de réajuster les programmes de filets sociaux. Dans l'ensemble, ces résultats suggèrent que les programmes de filets sociaux constituent un instrument efficace de lutte contre la pauvreté au Congo, mais que leur impact pourrait être renforcé par une meilleure prise en compte de la composition des ménages et par des politiques complémentaires favorisant l'emploi et l'autonomisation économique. L'approche par variables instrumentales confère une forte crédibilité aux résultats obtenus et renforce l'argument en faveur de l'extension et de la consolidation des dispositifs de protection sociale dans les pays en développement et en particulier en République du Congo.

BIBLIOGRAPHIE

- Adubra, L. (2019). *Impact d'un transfert monétaire et/ou d'un supplément nutritionnel pour la prévention du retard de croissance du jeune enfant en milieu rural au Mali : Analyse d'un essai randomisé par clusters* (Thèse de doctorat). Sorbonne Université. NNT : 2019SORUS447.
- Aker, J. C., Boumnijel, R., McClelland, A., & Tierney, N. (2014). *Payment mechanisms and anti-poverty programs: Evidence from a mobile money cash transfer experiment in Niger*. Tufts University.
- Anki, Y., & Ossouna, D. G. (2020). La pauvreté en République du Congo : Évaluation et déterminants. *Mondes en développement*, 28, 99–128. De Boeck Supérieur.
- Attanasio, M.-O. (2004). Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménages au Bénin. *Mondes en développement*, 32(128), 71–83. <https://doi.org/10.3917/med.128.0071>
- Bastagli, F., Hagen-Zanker, J., Harman, L., Barca, V., Sturge, G., & Schmidt, T. (2016). *Cash transfers: What does the evidence say? A rigorous review of programme impact and the role of design and implementation features*. Overseas Development Institute. <https://www.odi.org/projects/2797-social-protection-literature-review-poverty-impact>
- Bastagli, F., Hagen-Zanker, J., Harman, L., Barca, V., Sturge, G., & Schmidt, T. (2019). The impact of cash transfers: A review of the evidence from low- and middle-income countries. *Journal of Social Policy*, 48(3), 569–594. <https://doi.org/10.1017/S0047279418000715>
- Becker, G. S. (1964). *Human capital: A theoretical and empirical analysis*. Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research.
- Cartier-Bresson, J. (2013). Le pouvoir du positivisme et ses limites : Microéconométrie et microéconométrie actuelles du développement. *Cahiers du CEMOTEV*, (1).
- Devoto, F. (2017). *Trois essais en économie du développement* (Thèse de doctorat). École des hautes études en sciences sociales (EHESS). NNT : 2017EHES0119. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03168292>
- Fougère, D. (2007). Les méthodes micro-économétriques d'évaluation. *Notes d'Études et de Recherche*, Banque de France, (166), 91–118.
- Grosh, M., Del Ninno, C., Tesliuc, E., & Ouerghi, A. Z. (2008). *For protection and promotion: The design and implementation of effective safety nets*. World Bank.
- Handa, S., Seidenfeld, D., & Tembo, G. (2020). The impact of a large-scale poverty-targeted cash transfer program on intertemporal choice. *Economic Development and Cultural Change*, 69(1), 1–32. <https://doi.org/10.1086/703867>

- Haushofer, J., & Shapiro, J. (2013). *Household response to income changes: Evidence from an unconditional cash transfer program in Kenya*. Princeton University (mimeo).
- Kathleen, B., & Christiaensen, L. (Eds.). (2019). *Pour une réduction accélérée de la pauvreté en Afrique*. World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1436-5>
- Keynes, J. M. (1936). *The general theory of employment, interest and money*. Macmillan.
- Monchuk, V. (2015). *Réduire la pauvreté et investir dans le capital humain : Le nouveau rôle des filets sociaux en Afrique*. World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0570-7>
- Mvono Essono, B., et al. (2023). Impact des transferts monétaires ordinaires sur la capacité des ménages bénéficiaires en état de pauvreté chronique en zone urbaine : Application dans la ville de Yaoundé (Cameroun). *Revue française d'économie et de gestion*, 4(11), 515–534.
- Ouadika, S. A. B. (2020). Health shocks and vulnerability to poverty in Congo. *Humanities and Social Sciences Communications*, 7, Article 182. <https://doi.org/10.1057/s41599-020-00674-w>
- Rubin, D. B. (1974). Estimating causal effects of treatments in randomized and non-randomized studies. *Journal of Educational Psychology*, 66(5), 688–701. <https://doi.org/10.1037/h0037350>
- Sachs, J. D. (2005). *The end of poverty*. Penguin Press.
- Sen, A. (1999). *Commodities and capabilities*. Oxford University Press.
- World Bank. (2020). *Poverty and shared prosperity 2020: Reversals of fortune*. World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1602-4>
- Zezza, A., de la Brière, B., Davis, B., & others. (2010). The impact of social cash transfers on household economic decision making and development in Eastern and Southern Africa. World Bank. <https://api.semanticscholar.org/CorpusID:35471851>